

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	4 La finance 4.3 La comptabilité	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

26 nov. 2001	Règlement n°77 émis pour le pain.	Débit	Crédit
	4011 Fournisseur.	10,21 €	
	5121 Banque.		10,21 €
26 nov. 2001	Règlement n°78 émis pour la camionnette.	Débit	Crédit
	4011 Fournisseur.	1 196,00 €	
	5121 Banque.		1 196,00 €
26 nov. 2001	Règlement n°79 reçu pour le mortier.	Débit	Crédit
	411 Client.		2 160,00 €
	5121 Banque.	2 160,00 €	
26 nov. 2001	Règlement n°80 émise pour la formation.	Débit	Crédit
	411 Client.		3 588,00 €
	5121 Banque.	3 588,00 €	

Tableau 75 – La TVA – Quatrièmes imputations

Voici les imputations pour le 30 novembre :

26 oct. 2001	Déclaration n°81 pour la TVA.	Débit	Crédit
	44571 TVA collectée par l'entreprise.	588,00 €	
	44566 TVA à récupérer.		196,00 €
	44551 TVA à décaisser.		392,00 €

Tableau 76 – La TVA – Cinquièmes imputations

Voici les imputations pour le 15 décembre :

26 oct. 2001	Règlement n°82 émis pour la TVA.	Débit	Crédit
	44551 TVA à décaisser.	392,00 €	
	5121 Banque.		392,00 €

Tableau 77 – La TVA – Sixièmes imputations

4.3.5.8 Les taxes et les impôts

L'entreprise doit payer :

- 1 000 € de taxe d'apprentissage.
- 2 000 € de taxe professionnelle.
- 10 000 € d'impôts sur les bénéfices des sociétés.

Le tout est payé par virement.